

APPEL DE CANDIDATURES

DATE DE L’AFFICHAGE : Du 3 mars 2026 au 10 avril 2026

CHAIRES DE RECHERCHE IMPACT+ CANADA 2026 **Université du Québec à Chicoutimi**

Portée par une **culture de proximité et d’accessibilité**, l’Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) forme des personnes engagées et critiques, prêtes à contribuer activement à une société éclairée, juste, inclusive et durable. Ancrée dans ses milieux et ouverte sur le monde, elle affirme la **liberté universitaire**, soutient l’**intégrité intellectuelle** et l’**excellence**, et place la **collaboration** au cœur de ses démarches. L’UQAC reconnaît la **richesse des savoirs des Premières Nations** et agit en partenariat avec elles. Par l’enseignement, la formation, la recherche, la création et l’innovation, elle soutient l’épanouissement de sa communauté et contribue concrètement au **bien commun**.

Dans le cadre du Programme Chaires de recherche Impact+ Canada 2026, l’UQAC sollicite des candidatures d’exception afin de pourvoir un poste de titulaire d’une Chaire de recherche Impact+ Canada 2026.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME¹

Ce programme est une initiative ponctuelle visant à aider les établissements à attirer des chercheuses et chercheurs de renommée mondiale dont les travaux portent sur des enjeux nationaux et mondiaux cruciaux. Le Programme met l’accent à la fois sur l’excellence et l’impact tangible de la recherche.

Les titulaires de chaires de recherche Impact+ recevront un financement à long terme et un soutien institutionnel pour faire progresser des projets ambitieux et transformateurs dans les domaines stratégiques du Canada, constituer et appuyer des équipes de recherche exceptionnelles, et collaborer avec des partenaires de tous les secteurs et de tous les pays.

On s’attend à ce que les titulaires de chaires de recherche Impact+ favorisent la transformation des découvertes en applications concrètes et en produits commercialisables qui profiteront au Canada et au monde entier sur les plans social et économique, tout en formant la prochaine génération de personnel hautement qualifié.

Ces chaires sont d’une valeur pouvant aller jusqu’à 1 000 000 \$ par année pendant 8 ans, avec possibilité de prolongation de 4 ans, pour 50 % de la valeur annuelle initiale.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Attirer des chercheuses et chercheurs de calibre international, dans le but de renforcer la compétitivité du Canada à l’échelle mondiale et son leadership en innovation ;
- Transformer des découvertes révolutionnaires en innovations (produits, idées, politiques, solutions) qui profiteront au Canada et au reste du monde ;

¹ <https://www.canada.ca/fr/chaieres-impact-plus.html>

- Permettre au Canada de développer et de maintenir une masse critique d'expertises dans les domaines prioritaires du gouvernement du Canada, en constituant des équipes de recherche qui génèrent des retombées importantes ;
- Favoriser, par des mesures incitatives, la création de partenariats transsectoriels tels que les secteurs privé et public, les systèmes de santé et les organismes sans but lucratif pour accélérer le passage de la recherche à la pratique et rehausser l'adoption et les retombées à long terme.

DOMAINES PRIORITAIRES STRATÉGIQUES

Un ou plusieurs des domaines prioritaires stratégiques suivants peuvent faire l'objet d'une demande :

- Technologies numériques avancées (y compris l'intelligence artificielle, la technologie quantique et la cybersécurité);
- Santé, y compris biotechnologie;
- Technologies propres et chaînes de valeur des ressources;
- Environnement, résilience climatique et Arctique;
- Sécurité alimentaire et hydrique;
- Résilience démocratique et communautaire;
- Fabrication et matériaux de pointe;
- Technologies de défense et à double usage.

Une priorité sera accordée aux domaines des technologies numériques avancées et de la santé.

VALEUR ET DURÉE

Le Programme attribue des chaires de deux valeurs différentes soit : **8 millions de dollars** sur huit ans (1 million de dollars par an) ou **4 millions** de dollars sur huit ans (500 000 dollars par an). Ces deux montants tiennent compte des coûts variables de la recherche dans les différentes disciplines et visent à inclure tous les domaines de recherche.

SCOLARITÉ

- Être titulaire d'un doctorat dans une discipline pertinente. Il est à noter qu'il s'agit d'une exigence de l'UQAC et non du Programme des chaires de recherche Impact+ Canada.

ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATES ET CANDIDATS

- Respecter les critères d'admissibilité du Programme des chaires Impact+ du Canada ;
- Être une personne chercheuse ou scientifique de renommée mondiale dans les domaines d'importance stratégique pour le Canada particulièrement dans ceux combinant technologies numériques avancées et santé ;
- Avoir à son actif des accomplissements récents dans le domaine de la recherche et un intérêt marqué pour la réalisation de nouvelles contributions au Canada et au monde. **Seuls les candidates et candidats basés à l'étranger (travaillant et résidant hors du Canada), à la date limite de demande de la cohorte, sont admissibles ;**
- Être des professeures ou professeurs titulaires ou agrégés au sein de leur établissement actuel ou, si elles ou ils sont recrutés en dehors du secteur universitaire, doivent posséder les qualifications nécessaires pour être nommés à des postes similaires.

EXIGENCES ET HABILITÉS PARTICULIÈRES

- Proposer un programme de recherche original et novateur exceptionnel appuyé par un excellent dossier de publications dans des revues avec comité de pairs et de présentations démontrant un grand leadership international ;

- Être en mesure de recruter et superviser des personnes étudiantes aux cycles supérieurs et des stagiaires postdoctoraux en tenant compte des différentes pratiques en vigueur dans son domaine ou sa discipline ;
- Être en mesure de constituer et de diriger une équipe de recherche diversifiée et hautement qualifiée ;
- Être en mesure d'enseigner en français ;
- Démontrer comment les résultats de la recherche pourraient être diffusés et appliqués dans les pratiques, les politiques, les produits et (ou) les services. Les plans de haut niveau doivent identifier les utilisatrices et utilisateurs finaux et décrire les mécanismes d'engagement et les partenariats potentiels, y compris avec les communautés autochtones, le cas échéant ;
- Solide expérience dans l'application des principes d'équité, de diversité et d'inclusion à la conception, aux méthodes, à l'analyse, à l'interprétation et à la diffusion des résultats de la recherche afin de s'assurer que ceux-ci ont une incidence et sont pertinents pour la population diversifiée du Canada ;
- Être en mesure d'assurer du financement complémentaire par l'obtention de fonds provenant d'organismes publics ou privés externes.

ÉNONCÉ EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION (ÉDI)

L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) accorde une haute importance aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion qui permettent d'offrir un milieu universitaire où il est mobilisant d'y évoluer, d'y étudier et d'y travailler. Nous aspirons à une université toujours plus inclusive, qui reconnaît la contribution de tous ses membres et de ses partenaires dans la poursuite de sa mission. L'UQAC reconnaît également l'apport de la diversité pour accroître l'excellence de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement. En se fixant des objectifs clairs pour favoriser l'équité à toute personne en se basant sur *la Loi sur l'équité en matière d'emploi*, l'UQAC tant à maintenir une représentation équitable des groupes désignés au sein de son personnel et d'adapter en conséquence ses politiques et pratiques en matière de sélection de candidatures.

En misant sur des pratiques et des procédures systémiques pour s'assurer du respect de l'équité, la diversité et l'inclusion dans la prise de décision, elle permet à tout un chacun de développer leur plein potentiel, tout en contribuant à la communauté universitaire et à la société.

Le Plan d'action institutionnel en matière d'ÉDI peut être consulté ici : <https://www.uqac.ca/edi/plan-daction/>

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste régulier à temps complet.

Entrée en fonction : à déterminer (au plus tard au printemps 2027).

Lieu de travail : Université du Québec à Chicoutimi

Les conditions de travail sont régies par les conventions collectives en vigueur.

COMMENT POSTULER ?

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature par courriel au plus tard le **10 avril 2026**. Le dossier de candidature doit être constitué des éléments suivants :

- D'une lettre de motivation spécifiant le ou les domaines prioritaires stratégiques en lien avec votre domaine de recherche et le plan stratégique de la recherche et de la création 2024-2029 de l'UQAC (maximum 2 pages);
- Un *curriculum vitae* complet incluant **la justification pour les interruptions de carrière le cas échéant** ainsi que le formulaire de déclaration volontaire joint à cet envoi ;
- Une description du programme de recherche envisagé incluant votre stratégie de recrutement de personnes étudiantes, de financement complémentaire et comment seront appliqués les principes d'équité, de diversité

et d'inclusion à la conception, aux méthodes, à l'analyse, à l'interprétation et à la diffusion des résultats de la recherche (3 pages maximum) ;

- Un énoncé quant à votre contribution à l'excellence des écosystèmes de recherche canadien et international (1 page maximum) ;
- Un énoncé quant à votre stratégie de mobilisation des connaissances, de mobilisation et d'application des résultats de la recherche (1 page maximum) ;
- Références (2 pages maximum).

Nous vous invitons à remplir de manière volontaire le formulaire d'autoidentification suivant : <https://www.uqac.ca/srh-docs/autoidentification.pdf> (celui-ci doit être transmis séparément du dossier de candidature).

Veillez transmettre votre dossier de candidature à l'attention de :

Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation

VRRCI@uqac.ca

INVITATION AUX PERSONNES FAISANT PARTIE DES GROUPES DÉSIGNÉS

L'UQAC porte une attention particulière à la question de l'équité, la diversité et l'inclusion et reconnaît le caractère essentiel de l'apport de la diversité afin d'accroître l'excellence de la recherche et de l'innovation. L'UQAC invite donc les femmes et les personnes de minorités de genre, les personnes racisées, les personnes autochtones et les personnes en situation d'handicap à soumettre leur candidature.

INCIDENCE LÉGITIME DES CONGÉS

L'UQAC reconnaît que certaines situations peuvent nuire au dossier des réalisations en recherche d'une personne candidate. Ces personnes sont invitées à expliquer toute situation particulière ayant eu une incidence sur leur productivité afin de permettre une évaluation équitable de leur candidature. La carrière de chercheur(-euse) peut comporter des parcours atypiques dont une interruption de carrière ou des circonstances spéciales qui peuvent avoir un impact sur sa productivité. L'UQAC en est bien consciente et est très sensible à cet aspect. Ces congés seront dûment tenus en compte au cours du processus d'évaluation.

MESURES D'ADAPTATION

L'UQAC accueille toutes demandes soumises liées à une limitation fonctionnelle et offre des mesures d'adaptation. Nous vous invitons à communiquer, en toute confidentialité, avec Mme Josianne Gauthier, conseillère en équité, diversité et inclusion par courriel (SRH_EDI@uqac.ca) ou par téléphone au 418 545-5011 poste 2282.

DES QUESTIONS ?

Pour l'élaboration du dossier de mise en candidature :

Myriam Duperré, conseillère,

Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation

Myriam_Duperre@uqac.ca

Pour toute question concernant l'équité, la diversité et l'inclusion :

Josianne Gauthier, conseillère en équité, diversité et inclusion : Josianne1_Gauthier@uqac.ca

Fonctionnement et déroulement du concours

Les personnes qui prennent part à la décision d'attribution sont : la personne vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, la personne doyenne de la recherche, de la création et de l'innovation, trois professeures et professeurs provenant de l'interne ou de l'externe et la conseillère en matière d'ÉDI. Pour la composition du comité, les bonnes pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion sont respectées.

- 1) Lancement du concours : le 3 mars 2026
- 2) Date limite de réception des candidatures : 10 avril 2026
- 3) Évaluation des candidatures reçues : Semaine du 20 avril 2026
- 4) Communication des résultats aux candidats retenus : 24 avril 2026
- 5) Date de dépôt d'un dossier complet en vue de l'inscription à la deuxième cohorte : 5 juin 2026
- 6) Date limite d'inscription au programme : 15 juin 2026
- 7) Date limite de présentation de la demande : 29 juin 2026
- 8) Annonce des résultats : septembre 2026